

Le « délit de solidarité », ainsi baptisé par les militants, est une loi qui punit de prison et d'amende toute aide apportée à une personne en situation irrégulière présente sur le territoire français. En décembre 2012, le gouvernement français a annoncé la suppression de ce délit. Qu'en est-il exactement ?

L'article 622-1 prévoit toujours que « toute personne qui aura, par aide directe ou indirecte, facilité l'entrée, la circulation ou le séjour irréguliers d'un étranger en France sera punie d'un emprisonnement de cinq ans et d'une amende de 30 000 euros ». En réalité, le nouveau texte ne fait que clarifier quelques exceptions :

- sur les liens familiaux,
- sur l'action bénévole qui consiste à « fournir des conseils juridiques ou des prestations de restauration, d'hébergement ou de soins médicaux destinés à assurer

NB. Les passages entre guillemets sont des citations du texte de loi. Plus largement, cet article s'inspire d'une réflexion de Philippe Wannesson de la Marmite aux Idées.

JUNGLE TOUR

LAURENCE ROUSSEL

Le Jungle-tour est un peu de ça, mais c'est surtout l'envie chez des bénévoles des assos de soutien aux migrants de faire un tour d'horizon de la situation.

L'envie d'aller voir sur place, de soutenir par la même occasion les assos et « ceux qui passent » et d'informer la population locale de cette situation qui ne change pas.

Les tours 2011 et 2012 passaient par la Belgique, où la situation n'est guère plus brillante: dénuement et isolement des migrants, harcèlement policier, méfiance des habitants...

Cette année, l'équipe d'organiseurs a osé le passage que convoient tant de migrants. Etape Calais/ Douvres/ Canterbury où s'est faite la jonction entre les assostransmanche.

Ce Jungle Tour tient plus du transit d'idées que d'un « tourisme solidaire ». Soirées-débats, questionnements permanents et douloureux jalonnent le parcours: quelle légitimité à pédaler pour les migrants, à débarquer dans des camps juste quelques heures afin de constater puis... repartir?

Cependant, naissent quelques lueurs d'espoir à l'écoute du débat sur le Traité du Touquet, quelques sourires de « ceux qui passent » assistant à un spectacle offert par des artistes de passage...

A VOS AGENDAS

Vendredi 17 et samedi 18 octobre 2013 : « United People Festival » : Maison Pour Tous (MPT) Calais :

Un festival solidaire pour un moment de rencontre entre nouveaux arrivants (les exilés de là-bas) et anciennement installés (les calaisiens d'ici).
Au programme : des concerts, une exposition photo, des témoignages et des temps d'échanges autour du thé.

La PEM est un réseau d'associations intervenant auprès des migrants sur le littoral de la Manche et de la mer du Nord.
Directeur de publication : Martine Devries - N° d'agrément : en cours - Éditeur : PEM - Siège social : 15, rue de l'Écluse de Bergues 59140 Dunkerque - Contact : Mael Galiason - 06 61 97 12 17 - contact@psmigrants.org - http://www.psmigrants.org/site/ - Nombre de tirages : 100

des conditions de vie dignes et décentes à l'étranger, ou bien toute autre aide visant à préserver la dignité ou l'intégrité physique de celui-ci » à partir du moment où cette aide est gratuite et « n'a donné lieu à aucune contrepartie directe ou indirecte ».

La règle reste donc la sanction, le texte ne faut qu'élargir et clarifier les exceptions. Comme avant, les services rendus par un bénévole, qu'il soit français ou étranger, peuvent servir de prétexte à la police qui pourra toujours dire que cette personne s'occupe de la logistique d'une filière d'immigration clandestine.

D'autre part, il ne faut pas oublier que toute une partie de la répression exercée sur les aidants repose sur d'autres chefs d'inculpation, comme outrage, rébellion ou violence sur agent dépositaire de l'autorité publique. ■

Et c'est reparti, ça roule, pour d'autres réflexions, actions, revendications. ■



ETAPE DE DUNKERQUE CLAIRE MILLOT

L'idée était superbe Il y avait bien sûr les cyclistes qui participaient au Jungle Tour, quelques migrants eux aussi à vélo, des bénévoles des associations et dix-huit musiciens en orange et noir qui étaient venus de Lille pour l'occasion.

Il était prévu de montrer ainsi l'existence des migrants sur le littoral Nord et de faire connaître leurs difficultés par un bel après-midi de juillet. La météo en a décidé autrement : il faisait gris et le vent du nord était glacial. Il nous restera heureusement le souvenir d'une chaude ambiance de convivialité...



Journal des JUNGLES

Publication trimesrielle - journal gratuit - ne pas jeter sur la voie publique

Plate-forme de Services aux Migrants | jdj@psmigrants.org



EDITORIAL

CLAUDIE RAULT-VERPREY

Entre 200 000 et 400 000 - 29 000, 32 900, 36 800 - 38 803, 41 619, 45 654, 46 467 ...

Ce sont les chiffres des migrants en séjour irrégulier en 2012, des reconduites à la frontière et des demandes d'asile (premières demandes et réexamens confondus), depuis 2009 en France.

Mais que vous soyez migrants, exilés, clandestinisés, illégaux, irréguliers, demandeurs d'asile, déboutés, expulsables, pour les associations qui vous accompagnent vous êtes avant

tout des êtres humains pas des statistiques.

Cette vision humaniste motive nos actions. C'est un honneur de vous accompagner dans votre parcours migratoire un jour, un mois ou plusieurs années, de vous rendre visibles quand vous êtes relégués aux périphéries des villes dans des endroits insalubres. C'est un honneur de vous re-donner la parole dans les colonnes de ce journal.

Le JdJ N°2 sera dédié à l'hébergement. Alors que vous soyez d'ici ou d'ailleurs à vos plumes, à vos claviers. ■

2ème FORUM DE LA PSM

MARTINE DEVRIES

Samedi 25 mai 2013, 70 bénévoles de différentes associations et de différentes jungles ont participé au 2ème forum de la PSM à Oye-Plage, près de Calais. La journée s'est déroulée dans le sérieux et la bonne humeur. Tous étaient contents d'échanger et de parler de leurs pratiques, quelque soit leur « fonction ». Tous sont préoccupés par les difficultés que rencontrent les exilés.

Le thème choisi pour la journée était la parole, les mots, les discours. La parole que les bénévoles tentent de dire autour d'eux, pour raconter les conditions de vie des exilés et ce qu'il est possible de faire, les mots qu'ils échangent avec les migrants, mais aussi les discours qu'ils reçoivent en retour et qui les blessent parfois.

L'intervention du sociologue Jessy Cormont a contribué à questionner chacun sur l'importance des mots et à étoffer les arguments à présenter aux candidats aux élections de 2014. La journée s'est terminée par la lecture musicale de textes extraits du livre de Haydée Saberan « Ceux qui passent », lecture faite par Les Anonymes/ Le Petit Théâtre Utile. ■

P.1 : Édito - Forum
P.2 : Témoignage : A Calais, tu n'es pas innocent si tu es noir ou étranger.
P.3 : Exilés dans le nord de la France Repères (2)
P.4 : DélitS - Jungle Tour - Étape de Dunkerque - Agenda

« À Calais, tu n'es pas innocent si tu es noir, si tu es étranger. »

Entretien recueilli par NAN SUEL

J'ai 30 ans, je viens du Soudan. J'ai fait des études dans le département « lettres et langues étrangères » de l'université de Khartoum. J'étais très actif dans une association qui organisait des événements pour récolter de l'argent afin d'aider les étudiants les plus pauvres originaires du Darfour. La sécurité nationale nous a soupçonnés d'être en lien avec des groupes d'opposition politique. On a été arrêtés et on a dû cesser certaines activités de l'association.

J'ai terminé mes études en 2008 et je suis retourné au Darfour. Là-bas, en attendant de trouver du travail, j'ai été professeur d'anglais bénévole. Avec des amis, nous avons créé une association d'éducation populaire pour faire prendre conscience aux gens des dégâts causés par le mariage forcé des jeunes filles, par les mutilations sexuelles et par la polygamie. On collaborait avec de grosses associations qui préparaient un projet de loi contre tout ça. Les éléments de la sécurité nationale nous ont soupçonnés d'être en lien avec les rebelles.

En 2010, j'ai été arrêté. Pour sortir de prison, j'ai dû signer un papier indiquant que je m'engageais à arrêter mes activités. Je suis devenu professeur d'anglais et de français. Je menais une vie normale. Je me suis marié. Je faisais des traductions pour les ONG étrangères ou encore, je traduisais les CV et lettres de motivations des soudanais qui voulaient travailler pour ces ONG.

- Pourquoi as-tu quitté ton pays ?

Les jeunes parlent de politique, c'est comme ça. On était devant une situation injuste et on voulait changer les choses. De plus, on était jugés trop proches des ONG étrangères.

Je ne pouvais plus retrouver de travail. La sécurité intérieure me surveillait trop. J'ai téléphoné à un ami qui vit en Angleterre. Il m'a dit que si je le rejoignais, il pourrait m'aider.

- Comment es-tu venu ?

J'ai eu beaucoup de chance. Il ne m'a fallu que 24h de route pour rejoindre la Lybie. J'ai traversé la mer en bateau pendant 3 ou 4 jours jusqu'en Italie. Là aussi j'ai eu beaucoup de chance : personne n'est mort. Mais avant de monter dans le bateau et aussi dedans, j'ai entendu des histoires horribles et j'avais très peur. C'est une épreuve très difficile.

J'ai bien conscience d'avoir voyagé très vite. C'est dû à la chance, mais aussi à l'argent. Plus tu paies, plus tu passes vite.

J'ai eu encore beaucoup de chance en Italie car mes empreintes n'ont pas été prises. Des amis sur place m'ont expliqué qu'il fallait absolument éviter la police pour que

les empreintes ne soient pas prises. Sinon, tu es obligé de vivre en Italie, et la vie est trop difficile là-bas. Je suis resté cinq jours à Rome avant d'aller à Paris.

A Paris, j'ai des amis qui m'ont accueilli. J'y suis resté trois jours et j'ai visité la ville. J'ai beaucoup aimé, je n'ai pas eu trop de surprises car j'avais étudié Paris et la France en cours de civilisations étrangères. La communauté soudanaise est importante à Paris.

Mais je ne veux pas rester en France. Ici, la demande d'asile est trop longue, j'ai rencontré des demandeurs d'asile qui sont à la rue. En Angleterre, la demande est plus rapide. Et puis, je suis plus à l'aise en anglais qu'en français.

- Quels sont tes projets ?

Si je suis parti, c'est pour aider mon peuple. Je voudrais faire un master en droits humains. Je voudrais travailler pour les Nations Unies ou pour une ONG. J'ai l'expérience de l'injustice dans mon pays et actuellement, je vis dans mon corps l'expérience de réfugié...ça aide à avoir de tels projets !

- Que penses-tu de la façon dont tu es traité ici et maintenant ?

Le niveau des droits est très bas et je ne m'y attendais pas. Je croyais que mes droits seraient respectés. Avant d'arriver dans ce camp, j'ai passé quelques jours à Calais, dans le squat des No Border. J'ai vécu la police à Calais et j'en suis choqué et révolté.

Normalement, quand une bagarre éclate, la police sépare les camps. Pas à Calais. D'abord ils n'interviennent pas, ils laissent monter la tension et après, ils arrêtent tout le monde alors qu'il y a des innocents dans le lot !

Mais à Calais, tu n'es pas innocent si tu es noir, si tu es étranger.

Si on avait été dans un autre pays, du nord ou de l'est de l'Europe, j'aurais sans doute trouvé des excuses à ces actes. Mais nous sommes en France !

La France et la Grande-Bretagne forcent les pays Africains à respecter les droits de l'homme et eux-mêmes ne le font pas ! Si tu donnes des leçons aux autres, tu dois être le premier à les appliquer.

Les réfugiés sont illégaux, d'accord mais ils y sont obligés et ils ne sont pas criminels ! Ils n'ont fait de mal à personne, ils sont des victimes.

Il faut voir l'état des squats à Calais : si je prenais une photo pour l'envoyer à mes amis, ils ne croiraient jamais que c'est la France...

Il faut être solide et droit pour résister à ça. Certains tombent dans la drogue ou l'alcool et ça se comprend : comment aider nos familles qui dépendent de nous quand on est dans la rue ? ■

EXILES DANS LE NORD DE LA FRANCE : REPERES (2)

OLIVIER THOMAS

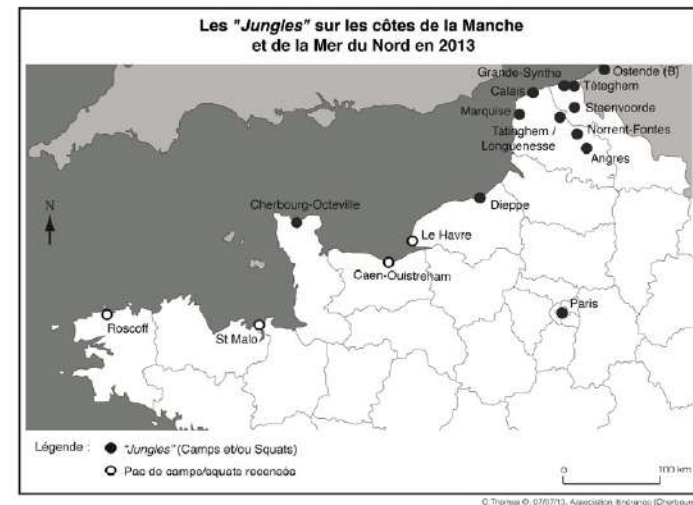
Depuis la fin des années 1980, des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants ont transité par les ports transmanche pour se rendre clandestinement en Grande-Bretagne ou en Irlande. L'existence de lieux d'installation informels situés au coeur des villes ou à leurs périphéries (dans les bois, les fossés...) sont la conséquence directe de ce voyage. Ce sont des lieux d'attente dans lesquels les migrants s'arrêtent avant de passer la frontière. Les plus chanceux y restent quelques jours, mais la plupart sont contraints d'y (sur)vivre plusieurs semaines et parfois plusieurs mois.

Ces espaces cristallisent la « problématique des clandestins » pour les autorités qui depuis plus de vingt ans ont fait du démantèlement des camps et de l'évacuation des squats un mode privilégié de gestion du phénomène. Pour autant, l'expérience montre bien qu'aucune forme d'action

policière - même violente - n'a jamais empêché l'apparition d'un squat ou d'un campement informel. L'activité des policiers peut contraindre les exilés à se déplacer mais jamais à disparaître.

Différents motifs sont convoqués pour justifier les opérations de démantèlement et les évacuations. Il peut être question d'insalubrité, de santé publique et de sécurité, mais c'est surtout la peur de voir exister un point de fixation qui motive les autorités (« pas de nouveau Sangatte ! »).

La « théorie de l'appel d'air » est en effet régulièrement invoquée par les politiques et largement relayée dans les médias locaux et nationaux. Pourtant, l'histoire récente démontre que les craintes sont infondées. A Cherbourg, Norrent-Fontes ou Steenvoorde, comme dans l'ensemble des villes et des villages concernés par l'immigration dite « clandestine », la pérennité d'un camp ou d'un squat n'a jamais entraîné l'arrivée massive de migrants.



Cette carte propose un état des lieux des camps informels et des squats dans lesquels sont présents des migrants le long des côtes de la Manche et de la Mer du Nord. Il s'agit donc d'une « photographie » à un moment donné. En fonction des évacuations policières ou des logiques propres au voyage clandestin, certains lieux d'installation peuvent disparaître, d'autres apparaître. Ainsi, la géographie des camps et des squats est toujours dynamique, mouvante.

Par ailleurs, la liste des lieux informels d'installation présentée ici n'est pas exhaustive. Elle est le produit des témoignages des bénévoles et des militants présents sur le terrain. Il existe très probablement des squats à Calais, Dunkerque, Le Havre, Caen et Paris qui ne sont pas recensés ici. De même, les campements « éphémères » parfois montés par les migrants aux abords des ports transmanche de Roscoff, de Saint-Malo, de Ouistreham et de Zeebrugge (Belgique) ne sont pas indiqués sur cette carte. ■